

1er JUIN 2023

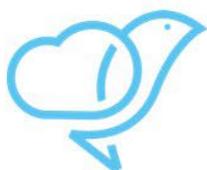
ANGERS

QUALITÉ DE L'AIR
EXTÉRIEUR ET
URBANISME :

LES CLEFS DES
COLLECTIVITÉS POUR
AMÉLIORER LA SANTÉ

PROGRAMME

Crédit image : @storyset on Freepik



ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR



WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
RENDEZ-VOUS

Jeudi 1^{er} juin 2023

9 h 15 – 17 h 00

La qualité de l'air est un véritable enjeu de santé publique, avec chaque année plus de 40 000 morts prématurées dues aux particules fines ; elle est devenue l'une des principales préoccupations environnementales des Français.

La concentration de nombreuses émissions de polluants est liée aux activités humaines (mobilité, énergie, constructions ...) et résulte de choix d'aménagement.

Dans un contexte de densification de l'espace urbain, l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) prévu par la Loi Climat et Résilience est une opportunité pour faire évoluer les documents d'urbanisme et intégrer de manière plus générale la qualité de l'air comme un objet incontournable dans l'aménagement du territoire.

Des collectivités s'engagent d'ores et déjà en ce sens : depuis les documents de planification jusqu'aux choix d'aménagement des espaces bâtis et non bâtis, l'orientation des bâtiments, en passant par le travail avec les acteurs de l'aménagement et la sensibilisation aux enjeux spécifiques liés à la pollution atmosphérique.

Cette journée a pour objectif de valoriser les initiatives et d'encourager les collectivités à s'emparer de ce défi majeur de santé publique, d'orienter leurs politiques d'aménagement en prenant en compte la qualité de l'air, pour limiter les pollutions à la source et réduire l'exposition des habitants. Elle permettra aux participants d'échanger sur des projets et des outils, de bénéficier de nombreux retours d'expérience d'experts, d'élus et de techniciens.

Objectifs :

- Identifier les sources de pollutions ;
- Comprendre les enjeux et les liens entre aménagement, air et santé pour identifier les leviers d'action en urbanisme et aménagement pour améliorer la qualité de l'air ;
- Envisager un projet d'aménagement favorable à la santé ;
- Mobiliser les acteurs du territoire.

Animation de la journée : **Hélène DELMOTTE**, Journaliste spécialisée dans les champs de la santé, du social et du médico-social

Public :

- Directions générales des collectivités
- Cadres et agents des services urbanisme et aménagement, santé, cadre de vie et espaces verts, mobilité, services transitions et développement durable
- Elus en charge de la qualité de l'air, de l'aménagement, de la santé, du cadre de vie

Un conseil : venez en équipe « de décision » : tous secteurs, pour situer la santé dans toutes les politiques publiques

Programme de la journée

9h : Accueil café

9h15 : Ouverture de la journée par la Directrice de l'INSET Angers | Marion Leroux

9h30 - Introduction | Air, aménagement, climat et santé : quelles interactions, quels enjeux

- **Cécile CENATIEMPO** de l'Alliance et conseillère déléguée à la qualité de l'air à Grenoble Alpes Métropole,
- **Yann LANDKOCZ**, Toxicologue, universitaire à l'ULCO et conseiller municipal délégué à la qualité de l'air et de l'eau à Dunkerque
 - Identification des différentes sources de pollution de la qualité de l'air
 - Les impacts de la qualité de l'air sur la santé
 - La position de la France : réglementation, seuil et condamnation
 - Les enjeux air-climat-santé-aménagement

10h - 12h : Les documents planification, un levier pour agir sur la qualité de l'air

Les différents documents et plans traitant de la qualité de l'air

- **Pierre-Yves LAIRE** - Référent technique Grand-Ouest de la Fédération Nationale des SCoT

Les PCAET, un document pivot sur la qualité de l'air ?

- **Chantal DERKENNE**, ADEME et **Arnaud REBOURS**, Ingénieur référent Air Pays de la Loire.
- **Oriane CEBILE**, Conseillère environnement, Intercommunalités de France

- Rappel historique des PCAET
- L'air, maillon faible des PCAET ? constat et perspectives
- La transition écologique et énergétique et les liens étroits sur la qualité de l'air ?

Le PLU, un levier pour agir sur la qualité de l'air via les OAP

- **Arnaud REBOURS**, Ingénieur référent Air Pays de la Loire.
- **L'exemple de Grenoble**
 - Le Diagnostic : une étape clé pour déterminer les perspectives
 - Cartes stratégiques de la QA
 - Règles opposables dans le PLUi
 - Qu'est-ce qu'une OAP ? Quelles applications ? Quelle mise en œuvre dans les permis de construire ?

12h - 13h30 : Pause - déjeuner sur site

13h30 - 15h : Aménager l'espace urbain et le bâti pour une meilleure qualité de l'air

Agir sur l'existant pour améliorer la qualité de l'air, en questionnant

- Les mobilités. Les effets bénéfiques des actions sur la mobilité et le transport
- L'air intérieur - Agir à l'intérieur des logements pour une meilleure qualité de l'air extérieur par la rénovation énergétique
- La végétalisation ville
- Focus sur les écoles : la piétonisation et les cours végétalisées

Prendre en compte la qualité de l'air dès la conception des projets (morphologie urbaine)

- L'orientation des bâtiments
- Favoriser la circulation des vents
- Eviter les rues canyon
- Recourir à la modélisation

Les expériences de :

- **Sandrine BABONNEAU** Chargée d'études, référente « Urbanisme & Santé » à l'AGUR, Agence d'Urbanisme Flandre – Dunkerque
- **Frédéric BERERD** Directeur Urbanisme Règlementaire , Villeurbaine : végétalisation et ilots de fraîcheur
- **Autres collectivités – contacts en cours**

15h30 - 16h30 : Quelle gouvernance pour travailler ensemble ?

Portage politique dans les collectivités

Quelle mobilisation des élus ? Comment favoriser le travail entre les services ? Culture commune pour une meilleure articulation entre la commune et l'EPCI (CLS)

- **Cécile CENATIEMPO**
- **Yann LANDKOCZ**
- **Oriane CEBILE**

Mobiliser et former les professionnels de l'urbanisme et la construction

Travail avec les partenaires et création de réseaux d'experts

- Collectivités – contacts en cours

16h30– 16h45 Conclusion

Agir sur l'air c'est aussi agir sur d'autres aspects santé, inscription dans un enjeu plus global d'urbanisme favorable à la santé. Place des citoyens pour conclure la séquence

Cécile CENATIEMPO et Yann LANDKOCZ

Modalités d'inscription :

La journée est organisée uniquement **en présentiel** :

INSET– rue du nid de Pie - Angers

[Le plan d'accès](#)

- Pour les agents territoriaux, inscription [En Ligne](#) code **JNAIE 001**
- Pour les élus : <https://forms.gle/F2AZNstBm49yq4Cb6>

Informations pratiques :

- Inscription obligatoire
- Date limite d'inscription : 22 mai (places limitées)
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard une semaine avant l'événement.
- Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge des participants. Le déjeuner est pris en charge par les organisateurs.

Contacts CNFPT :

- Stéphanie GROSS, responsable nationale santé-environnement,
- Clémence CARON, responsable nationale planification et aménagement
- Audrey ALLARD, assistante

Mail : 47EvenementsSantePublique@cnfpt.fr